

5.1	Les effectifs des centres de formation d'apprentis : évolution	154
5.2	Les apprentis par région et académie	156
5.3	Les apprentis par spécialité de formation	158
5.4	L'apprentissage dans le second cycle professionnel	160
5.5	Les origines scolaires des apprentis du second degré	162
5.6	L'apprentissage dans le supérieur	164
5.7	Les apprentis en 2012-2013	166

Présentation

Après une période de croissance rapide du nombre d'apprentis entre 2004 et 2008, puis une phase de stagnation entre 2008 et 2010, les effectifs d'apprentis sont de nouveau en progression. Ils s'élevèrent en 2011-2012 à 436 300 contre 426 300 l'année précédente, soit une progression de 2,4 %, en tenant compte de l'intégration de Mayotte devenu un DOM en 2011 [1].

Le niveau V accueille près d'un apprenti sur deux (43,4 %) et 93,5 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Le niveau IV forme 28,4 % des apprentis, répartis entre le baccalauréat professionnel (68 600 apprentis) et le brevet professionnel (46 300). L'enseignement supérieur en comptabilise 28,2 % ; près de la moitié suit une formation en BTS.

Les évolutions d'effectifs sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. La réforme de la voie professionnelle, mise en place à la rentrée 2009 pour l'apprentissage, a supprimé un grand nombre de BEP au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans, et entraîne ainsi des modifications de l'évolution des niveaux V et IV. En 2011-2012, le niveau V est en recul de 1,2 % lié à la perte de 2 600 apprentis en BEP ; le niveau IV stagne (+ 0,7 %) avec une baisse des apprentis en brevet professionnel compensée par une hausse en baccalauréat professionnel (+ 2,4 % par rapport à l'année précédente). Les niveaux du supérieur augmentent de 10,3 % par rapport à 2010 : + 10,3 % pour le BTS et + 10,3 % pour les autres diplômes du supérieur. Les formations du supérieur, autres que le BTS, accueilleraient moins de 3 % des apprentis il y a quinze ans, contre désormais plus de 15 %.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage. Elles ne représentent que 32 % des effectifs [2]. Cette proportion reste relativement stable d'une année à l'autre. À chaque niveau de formation, elle varie en fonction de l'importance des spécialités des services : de 26 % au niveau V à 47 % au niveau II.

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans (âges théoriques des apprentis), 5,2 % suivent une formation en apprentissage [3]. Liés au développement de l'apprentissage dans le supérieur, les taux de scolarisation en apprentissage augmentent entre 2010 et 2011 pour les âges supérieurs à 18 ans.

Les centres de formation d'apprentis sont gérés pour l'essentiel par des organismes privés (49,9 %), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie (27,4 %), des établissements d'enseignement (16,0 % en lycées, universités, sections d'apprentissage) [4].

Définitions

Apprentis

Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Centres de formation d'apprentis (CFA)

Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent (voir tableau 4).

Pré-apprentis

Sous statut scolaire, ils suivent leur formation dans des classes préprofessionnelles (CPA, Clipa, Dima - voir « Sigles » en fin d'ouvrage).

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

Taux de scolarisation en apprentissage

Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

[1] Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011)

	1995 1996	2000 2001	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
CAP	188 070	183 997	172 565	175 002	179 940	183 038	177 578	177 290	176 956	(1) 177 298
BEP	36 129	52 974	46 467	46 554	48 254	48 604	45 600	22 539	4 320	1 763
Autres diplômes de niveau V	7 936	8 362	6 242	7 057	7 197	7 652	8 481	9 938	10 581	10 499
Total Niveau V	232 135	245 333	225 274	228 613	235 391	239 294	231 659	209 767	191 857	189 560
BP	21 299	31 195	37 642	40 544	42 367	43 402	44 185	46 485	47 778	46 250
Bac professionnel	15 632	33 404	37 112	39 820	42 709	44 995	46 884	57 638	67 020	(1) 68 636
Autres diplômes de niveau IV	4 396	4 756	5 869	6 245	6 875	7 356	7 401	7 777	8 220	9 002
Total Niveau IV	41 327	69 355	80 623	86 609	91 951	95 753	98 470	111 900	123 018	123 888
BTS	12 539	27 800	31 435	35 345	40 611	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136
Autres diplômes de niveau III	2 734	7 753	8 125	8 888	9 705	10 577	11 323	11 439	12 109	12 057
Total Niveau III	15 273	35 553	39 560	44 233	50 316	55 577	58 572	59 532	62 074	67 193
Licence	56	692	3 945	5 392	7 129	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515
Master	-	-	802	2 999	4 639	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194
Diplôme d'ingénieur	1 734	4 644	6 631	7 153	7 891	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083
Autres diplômes de niveaux I et II	2 987	10 297	12 153	10 860	10 492	10 819	11 664	13 308	15 160	16 901
Total Niveau I et II	4 777	15 633	23 531	26 404	30 151	34 538	38 949	43 543	49 331	55 693
Total apprentis	293 512	365 874	368 988	385 859	407 809	425 162	427 650	424 742	426 280	436 334
Pré-apprentis	10 409	10 184	9 771	9 718	9 936	8 547	7 583	7 344	7 243	6 919
Total apprentis + pré-apprentis	303 921	376 058	378 759	395 577	417 745	433 709	435 233	432 086	433 523	443 253

(1) Y compris 271 CAP et 36 bacs professionnels à Mayotte.

[2] Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Cursus 1 an	Total	Part des filles (%)
Niveau V	94 813	81 126	808	12 813	189 560	26
Niveau IV	43 160	55 155	22 221	3 352	123 888	34
Niveau III	34 539	29 504	821	2 329	67 193	39
Niveau II	2 173	3 102	1 308	15 179	21 762	47
Niveau I	10 288	10 172	5 734	7 695	(1) 33 931	36
Total	184 973	179 059	30 892	41 368	436 334	32

(1) Cet effectif inclut 42 apprentis en 4^e année d'apprentissage.

[3] Taux de scolarisation en apprentissage (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

Age	Effectifs d'apprentis 2011	Taux de scolarisation en apprentissage	
		2011	2010
15 ans ou moins	16 605	2,1	1,9
16 ans	57 226	7,1	7,1
17 ans	63 979	8,1	8,7
18 ans	60 138	7,7	8,0
19 ans	59 225	7,3	7,2
20 ans	52 260	6,4	6,1
21 ans	42 302	5,2	4,8
22 ans	33 062	4,1	3,7
23 ans	23 142	2,9	2,6
24 ans	14 088	1,8	1,6
25 ans	8 469	1,1	0,9
26 ans ou plus	5 531	ns	ns

ns : non significatif.

Lecture - En 2011, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, 8,1 % suivent une formation en apprentissage.

[4] Répartition des apprentis par niveau selon l'organisme gestionnaire en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	V	IV	III	II	I	Total
Association mixte consulaire	8 619	2 999	1 079	181	372	13 250
Chambre d'agriculture	250	298	220	-	-	768
Chambre de commerce et d'industrie	13 854	13 405	12 326	3 699	4 715	47 999
Chambre des métiers	48 904	20 161	2 309	84	2	71 460
CFA résultant d'une convention nationale	904	392	37	-	-	1 333
Association, organisme pro, entreprise, groupement	86 088	59 151	34 253	13 292	25 075	217 859
Collectivités locales et territoriales	5 048	2 642	217	-	-	7 907
EPLEFPA (1)	10 175	10 312	4 633	255	163	25 538
Établissement de formation ou recherche	121	71	1 507	3 232	2 759	7 690
Établissement public local enseignement	10 269	9 335	6 451	805	363	27 223
Établissement scolaire privé sous contrat	2 688	1 871	1 300	179	83	6 121
Section d'apprentissage	463	1 184	1 133	35	393	3 208
Groupement d'intérêt public	2 177	2 067	1 728	-	6	5 978
Total	189 560	123 888	67 193	21 762	33 931	436 334

(1) Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Présentation

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions (voir 5.4).

Tous niveaux de formation confondus, l'apprentissage est fortement développé en termes d'effectifs dans les régions de l'Ouest, du Sud, du Sud-Ouest et en Île-de-France. Cette dernière région concentre 19 % de l'ensemble des apprentis de France [1]. Au niveau académique, Versailles et Nantes sont les académies qui en accueillent le plus grand nombre.

Bien que la tendance nationale soit à l'augmentation de l'effectif global d'apprentis (+ 2,4 % par rapport à l'année précédente), les évolutions sont différentes selon les académies. En 2011, les académies de Créteil, Versailles, Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier et Lyon connaissent une croissance de leurs effectifs comprise entre 3,5 % et 5,6 %. La hausse est plus forte pour La Réunion (8,4 %) et pour la Guyane (26,4 %). À l'inverse, les académies d'Amiens, d'Aix-Marseille, de Dijon, de Martinique et de Guadeloupe perdent des apprentis, avec des baisses comprises entre 0,6 % et 6,0 %.

Par ailleurs, l'évolution du nombre d'apprentis est très différente selon les niveaux de formation : du fait de la réforme de la voie professionnelle (suppression de la plupart des BEP), le niveau V continue de perdre des apprentis, mais de façon moins marquée que les années antérieures (- 1,2 %), alors que le niveau IV stagne (+ 0,7 %) et que les autres niveaux continuent d'accueillir un nombre croissant. Au niveau V, les académies de Martinique, de Guadeloupe et de Paris enregistrent les baisses les plus importantes du nombre d'apprentis (respectivement - 21,1 %, - 9,0 % et - 8,2 %). Au niveau IV, les académies de La Réunion, de Guadeloupe, de Créteil et de Caen enregistrent les plus fortes croissances (respectivement + 14,3 %, + 7,9 %, + 6,6 % et + 5,3 %).

Définitions

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

[1] Effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2011-2012

Régions	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2010-2011
Alsace	Strasbourg	6 985	4 240	2 575	823	861	15 484	15 041
Aquitaine	Bordeaux	9 306	5 140	2 227	627	1 218	18 518	18 096
Auvergne	Clermont-Ferrand	5 118	2 360	706	277	434	8 895	8 595
Basse-Normandie	Caen	5 761	3 374	1 029	228	491	10 883	10 837
Bourgogne	Dijon	6 011	3 408	1 320	129	350	11 218	11 282
Bretagne	Rennes	9 174	5 501	2 013	680	987	18 355	18 173
Centre	Orléans-Tours	9 657	6 083	3 080	651	867	20 338	19 758
Champagne-Ardenne	Reims	4 547	2 482	953	203	457	8 642	8 530
Corse	Corse	1 224	386	225	83	112	2 030	1 971
Franche-Comté	Besançon	4 406	3 341	1 994	315	293	10 349	10 138
Haute-Normandie	Rouen	6 923	3 620	1 916	541	865	13 865	13 839
Île-de-France	Créteil	7 997	6 436	4 352	2 592	3 039	24 416	23 118
	Paris	4 613	5 838	4 908	3 239	5 684	24 282	23 342
	Versailles	8 688	7 966	7 034	4 407	6 028	34 123	32 576
	Total Île-de-France	21 298	20 240	16 294	10 238	14 751	82 821	79 036
Languedoc-Roussillon	Montpellier	7 913	4 112	2 056	497	1 223	15 801	15 270
Limousin	Limoges	1 937	1 240	401	115	99	3 792	3 742
Lorraine	Nancy-Metz	7 420	4 785	3 192	581	507	16 485	15 989
Midi-Pyrénées	Toulouse	8 945	4 283	2 606	543	1 166	17 543	17 434
Nord-Pas-de-Calais	Lille	8 888	6 639	3 975	619	2 005	22 126	21 488
Pays de la Loire	Nantes	12 600	10 962	4 433	496	1 052	29 543	29 319
Picardie	Amiens	5 883	3 589	1 900	363	1 000	12 735	12 933
	Poitiers	6 762	4 298	2 316	413	611	14 400	13 944
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	9 493	5 480	2 418	780	1 122	19 293	19 755
	Nice	7 089	3 234	1 117	379	660	12 479	12 333
	Total PACA	16 582	8 714	3 535	1 159	1 782	31 772	32 088
Rhône-Alpes	Grenoble	9 414	6 271	2 984	691	848	20 208	19 572
	Lyon	8 466	6 726	4 330	1 181	1 891	22 594	21 838
	Total Rhône-Alpes	17 880	12 997	7 314	1 872	2 739	42 802	41 410
	France métropolitaine	185 220	121 794	66 060	21 453	33 870	428 397	418 913
Guadeloupe	Guadeloupe	944	233	224	64	-	1 465	1 558
Guyane	Guyane	391	49	25	-	-	465	368
Martinique	Martinique	569	568	262	120	4	1 523	1 586
Mayotte	Mayotte	271	36	-	-	-	307	nd
La Réunion	La Réunion	2 165	1 208	622	125	57	4 177	3 855
	DOM	4 340	2 094	1 133	309	61	7 937	7 367
Total		189 560	123 888	67 193	21 762	33 931	436 334	426 280

Présentation

En 2011-2012, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines de la production (59,1 %). Il y a un contraste entre le secondaire (niveaux IV et V), relevant majoritairement des domaines de la production (67,5 %), et le supérieur (niveaux I, II et III), relevant majoritairement de ceux des services (60,3 %). Au niveau V, près de trois apprentis sur quatre (73,5 %) préparent leur diplôme dans les domaines de la production. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les spécialités du génie civil et de la construction, et dans celles des transformations.

Les formations de niveau IV relevant des domaines de la production concentrent elles aussi un grand nombre d'apprentis (58,3 %).

Les apprentis suivant une formation de l'enseignement supérieur relèvent majoritairement des domaines des services (58,8 % pour le niveau III, 74,0 % pour le niveau II et 54,4 % pour le niveau I) et plus particulièrement dans celui des échanges et gestion (respectivement 38,8 %, 53,1 % et 38,9 %).

Tous niveaux confondus, les filles sont toujours minoritaires (31,8 %) dans l'apprentissage, mais leur part est en légère progression (+ 0,3 point par rapport à l'année dernière). La part des filles reste la plus élevée au niveau II mais augmente au niveau I (36,1 % en 2011-2012 contre 35,4 % en 2010-2011). Plus globalement, la part des filles à chaque niveau est liée à l'importance de l'offre de formation dans les spécialités des services. Les domaines de la production sont à dominante fortement masculine (90,3 % sont des garçons). Les filles sont majoritaires en revanche dans les formations relevant du domaine « Services aux personnes » (76,3 %), « Échanges et gestion » (60,0 %) et « Matériaux souples » (68,3 %).

Définitions

Spécialités de formations

La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des « domaines de spécialités ».

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

[1] Effectifs des apprentis par domaine de spécialités et niveau de formation en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Domaines de spécialités	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	199	40,2	0,3
12 - Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lettres et arts	-	-	-	37	48,6	0,0	24	54,2	ε
Domaines disciplinaires	-	-	-	37	48,6	0,0	223	41,7	0,3
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	19	5,3	ε	509	10,0	0,4	7 051	5,4	10,5
21 - Agriculture, pêche, forêt	12 248	13,0	6,5	12 561	19,1	10,1	5 638	25,0	8,4
22 - Transformations	51 480	16,0	27,2	14 326	13,5	11,6	3 332	23,2	5,0
23 - Génie civil, constructions, bois	49 879	2,4	26,3	13 989	5,9	11,3	3 059	10,9	4,6
24 - Matériaux souples	661	60,7	0,3	213	80,3	0,2	94	92,6	0,1
25 - Mécanique, électricité, électronique	25 119	1,3	13,3	30 641	1,9	24,7	8 307	3,7	12,4
Domaines de la production	139 406	8,4	73,5	72 239	8,3	58,3	27 481	12,0	40,9
30 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 - Échanges et gestion	18 173	69,9	9,6	17 929	59,3	14,5	26 045	57,4	38,8
32 - Communication et information	709	34,4	0,4	2 887	61,7	2,3	6 054	49,0	9,0
33 - Services aux personnes	30 518	76,8	16,1	29 923	77,0	24,2	6 490	70,6	9,7
34 - Services à la collectivité	754	38,6	0,4	873	31,8	0,7	900	36,9	1,3
Domaines des services	50 154	73,2	26,5	51 612	69,2	41,7	39 489	57,8	58,8
Total	189 560	25,5	100,0	123 888	33,7	100,0	67 193	39,0	100,0

Domaines de spécialités	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	202	49,5	0,9	628	44,3	1,9	1 029	44,5	0,2
12 - Sciences humaines et droit	310	61,3	1,4	1 075	64,5	3,2	1 385	63,8	0,3
13 - Lettres et arts	12	75,0	0,1	124	80,6	0,4	197	71,1	ε
Domaines disciplinaires	524	57,1	2,4	1 827	58,6	5,4	2 611	56,7	0,6
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	1 585	24,2	7,3	4 731	16,1	13,9	13 895	11,4	3,2
21 - Agriculture, pêche, forêt	384	30,5	1,8	664	43,1	2,0	31 495	18,4	7,2
22 - Transformations	1 836	45,0	8,4	1 484	36,1	4,4	72 458	17,0	16,6
23 - Génie civil, constructions, bois	566	16,6	2,6	1 544	14,8	4,6	69 037	3,9	15,8
24 - Matériaux souples	32	87,5	0,1	165	66,1	0,5	1 165	68,3	0,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	738	6,8	3,4	5 045	9,9	14,9	69 850	2,5	16,0
Domaines de la production	5 141	29,1	23,6	13 633	17,7	40,2	257 900	9,7	59,1
30 - Spécialités plurivalentes des services	14	57,1	0,1	23	47,8	0,1	37	51,4	ε
31 - Échanges et gestion	11 566	56,0	53,1	13 190	55,5	38,9	86 903	60,0	19,9
32 - Communication et information	2 789	27,8	12,8	4 022	18,0	11,9	16 461	39,4	3,8
33 - Services aux personnes	1 316	77,1	6,0	482	75,3	1,4	68 729	76,3	15,8
34 - Services à la collectivité	412	43,2	1,9	754	45,6	2,2	3 693	38,5	0,8
Domaines des services	16 097	52,5	74,0	18 471	47,5	54,4	175 823	64,0	40,3
Total	21 762	47,1	100,0	33 931	36,1	100,0	436 334	31,8	100,0

Lecture - 16 097 apprentis de niveau II préparent un diplôme dans le domaine des services. 52,5 % sont des filles. 74,0 % des apprentis de niveau II se forment dans les spécialités des services.

Présentation

Les formations du second cycle professionnel (principalement CAP pour le niveau V et brevet professionnel ou baccalauréat professionnel pour le niveau IV) sont accessibles par apprentissage (formation en CFA) ou par la voie scolaire (formation en lycée). L'apprentissage représente, en 2011, 28,4 % des formations du second degré professionnel (niveaux V et IV) avec de fortes disparités entre les deux niveaux : 51,7 % des effectifs de niveau V sont des apprentis, contre 16,8 % des effectifs de niveau IV [1]. Le poids de l'apprentissage dans les formations professionnelles du second degré reste stable entre 2010 et 2011 (+ 0,1 point) mais présente des évolutions différentes pour chacun des niveaux : + 5,0 points pour le niveau V et - 0,8 point pour le niveau IV. À partir de la rentrée 2009, la réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire entraîne la disparition progressive des BEP (niveau V) au profit de la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV). Cette réforme explique l'évolution récente de la part de l'apprentissage dans les effectifs de niveaux V et IV : hausse de la part des apprentis au niveau V (CAP essentiellement), baisse de leur part au niveau IV (baccalauréat professionnel essentiellement). Ces tendances résultent de la place respective qu'occupaient les CAP et les BEP dans les lycées et les CFA avant la réforme : prédominance des CAP dans les CFA, prédominance des BEP dans les lycées.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation [2]. La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière de développement de l'apprentissage.

En France métropolitaine, son poids varie, pour le niveau V, de 37,8 % dans l'académie de Lille à 67,4 % dans l'académie de Nice et, pour le niveau IV, de 12,1 % dans l'académie de Lille à 30,0 % dans l'académie de Paris. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage est faible : 24,4 % pour le niveau V et 6,8 % pour le niveau IV.

Définitions

Statut scolaire

Élèves dans les établissements du second degré publics et privés préparant un CAP, un BEP ou une mention complémentaire pour le niveau V.

Pour le niveau IV, élèves préparant un baccalauréat professionnel ou un brevet des métiers d'arts.

Apprentis

Jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, BEP, MC ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa).
Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

[1] Évolution du poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel (%) (France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011)

	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Niveau V	28,5	27,6	28,4	29,1	31,4	39,2	46,7	51,7
Niveau IV	26,4	28,8	29,4	29,9	25,4	19,5	17,6	16,8
Ensemble	28,0	27,9	28,7	29,3	29,3	29,0	28,3	28,4

[2] Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel par région et académie en 2011-2012

Régions	Académies	Effectifs du second cycle professionnel				Poids de l'apprentissage (%) (1)		
		Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV	Ensemble
		Niveau V (2)	Niveau IV (3)	Niveau V	Niveau IV			
Alsace	Strasbourg	4 528	14 941	6 985	4 240	60,7	22,1	36,6
Aquitaine	Bordeaux	8 446	29 846	9 306	5 140	52,4	14,7	27,4
Auvergne	Clermont-Ferrand	3 561	11 865	5 118	2 360	59,0	16,6	32,6
Basse-Normandie	Caen	4 510	15 629	5 761	3 374	56,1	17,8	31,2
Bourgogne	Dijon	4 073	14 763	6 011	3 408	59,6	18,8	33,3
Bretagne	Rennes	8 872	31 423	9 174	5 501	50,8	14,9	26,7
Centre	Orléans-Tours	5 762	21 380	9 657	6 083	62,6	22,1	36,7
Champagne-Ardenne	Reims	3 954	13 953	4 547	2 482	53,5	15,1	28,2
Corse	Corse	701	2 052	1 224	386	63,6	15,8	36,9
Franche-Comté	Besançon	3 560	12 283	4 406	3 341	55,3	21,4	32,8
Haute-Normandie	Rouen	4 881	17 995	6 923	3 620	58,6	16,7	31,5
Île-de-France	Créteil	8 662	40 061	7 997	6 436	48,0	13,8	22,9
	Paris	4 309	13 645	4 613	5 838	51,7	30,0	36,8
	Versailles	9 552	42 753	8 688	7 966	47,6	15,7	24,2
	Total Île-de-France	22 523	96 459	21 298	20 240	48,6	17,3	25,9
Languedoc-Roussillon	Montpellier	7 123	25 439	7 913	4 112	52,6	13,9	27,0
Limousin	Limoges	2 116	6 562	1 937	1 240	47,8	15,9	26,8
Lorraine	Nancy-Metz	6 098	22 979	7 420	4 785	54,9	17,2	29,6
Midi-Pyrénées	Toulouse	7 045	26 260	8 945	4 283	55,9	14,0	28,4
Nord-Pas-de-Calais	Lille	14 639	48 420	8 888	6 639	37,8	12,1	19,8
Pays de la Loire	Nantes	9 400	35 102	12 600	10 962	57,3	23,8	34,6
Picardie	Amiens	6 811	20 555	5 883	3 589	46,3	14,9	25,7
Poitou-Charentes	Poitiers	4 698	15 786	6 762	4 298	59,0	21,4	35,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	9 245	26 214	9 493	5 480	50,7	17,3	29,7
	Nice	3 424	15 436	7 089	3 234	67,4	17,3	35,4
	Total PACA	12 669	41 650	16 582	8 714	56,7	17,3	31,8
Rhône-Alpes	Grenoble	8 979	29 893	9 414	6 271	51,2	17,3	28,7
	Lyon	8 991	26 447	8 466	6 726	48,5	20,3	30,0
	Total Rhône-Alpes	17 970	56 340	17 880	12 997	49,9	18,7	29,4
	France métropolitaine	163 940	581 682	185 220	121 794	53,0	17,3	29,2
Guadeloupe	Guadeloupe	2 212	7 226	944	233	29,9	3,1	11,1
Guyane	Guyane	2 271	3 803	391	49	14,7	1,3	6,8
Martinique	Martinique	1 838	5 806	569	568	23,6	8,9	12,9
Mayotte	Mayotte	1 640	2 103	271	36	14,2	1,7	7,6
La Réunion	La Réunion	5 516	12 050	2 165	1 208	28,2	9,1	16,1
	DOM	13 477	30 988	4 340	2 094	24,4	6,8	13,2
	France métropolitaine + DOM	177 417	612 670	189 560	123 888	51,7	16,8	28,4

(1) Apprentis/ensemble du second cycle professionnel (%).

(2) Niveau V statut scolaire : CAP, BEP, mention complémentaire.

(3) Niveau IV statut scolaire : bac pro, BMA (brevet des métiers d'art).

Présentation

En 2011-2012, 63,2 % des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent de la voie scolaire (formation en collège ou lycée), 23,1 % étaient déjà apprentis l'année précédente, 9,1 % étaient dans une autre situation (emploi par exemple) [1]. La proportion des apprentis en provenance de la voie scolaire augmente (61,9 % en 2010) au détriment des entrées en provenance de l'apprentissage (25,2 % en 2010).

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (principalement CAP), les trois quarts arrivent de la voie scolaire (73,0 %), majoritairement après une classe de troisième (44,8 %). En 2011, le nombre d'apprentis venant de cinquième, quatrième ou de l'enseignement spécial continue de diminuer par rapport à 2010 (4,8 % contre 5,4 %).

En ce qui concerne les apprentis inscrits en formation de niveau IV, près de la moitié d'entre eux (44,5 %) suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente, 40,7 % suivaient une formation de niveau V par apprentissage. Ceci montre que l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant emploi et formation, aux côtés des filières sous statut scolaire. Les effectifs d'apprentis de niveau IV originaires de troisième sont de nouveau en progression passant de 0,9 % en 2008 à 7,1 % en 2009, à 9,5 % en 2010 et à 13,3 % en 2011 alors que ceux des apprentis venant du second cycle professionnel sous statut scolaire sont en diminution (16,2 % en 2011 contre 21,5 % en 2010). Cela s'explique par la réforme de la voie professionnelle qui a créé le baccalauréat professionnel en 3 ans, diplôme de niveau IV qui recrute les sortants de troisième et qui s'est mise en place en 2009 dans les CFA.

Définitions

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

CFA

Centre de formations d'apprentis.

Pré-apprentissage

Formations sous statut scolaire dans les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (Dima).

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

[1] Origine des apprentis de première année en 2011-2012 (cursus 2 et 3 ans)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Origine (année 2010-2011)		Année 2011-2012					
		Niveau V		Niveau IV		Total	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Scolaires	5 ^e , 4 ^e , enseignement spécial	4 538	4,8	85	0,2	4 623	3,4
	3 ^e	42 476	44,8	5 760	13,3	48 236	35,0
	Pré-apprentissage	4 692	4,9	171	0,4	4 863	3,5
	2 nd cycle pro	10 220	10,8	6 973	16,2	17 193	12,5
	2 nd cycle GT	6 684	7,0	4 025	9,3	10 709	7,8
	Autres scolaires	29	€	1	€	30	€
	Supérieur	550	0,6	955	2,2	1 505	1,1
Total scolaires		69 189	73,0	17 970	41,6	87 159	63,2
Apprentis	Niveau V	11 242	11,9	17 555	40,7	28 797	20,9
	Niveau IV	1 312	1,4	1 494	3,5	2 806	2,0
	Niveau III	75	0,1	75	0,2	150	0,1
	Niveaux I et II	27	€	76	0,2	103	0,1
	Total apprentis		12 656	13,3	19 200	44,5	31 856
Ni scolaire, ni apprenti		8 185	8,6	4 344	10,1	12 529	9,1
Origine inconnue		4 783	5,0	1 646	3,8	6 429	4,7
Ensemble		94 813	100,0	43 160	100,0	137 973	100,0

Lecture - 40,7 % des apprentis de première année de niveau IV étaient l'année précédente en apprentissage de niveau V.

Présentation

Poursuivant la tendance observée depuis 1993, l'apprentissage continue de se développer dans l'enseignement supérieur [1]. En 2011, 122 900 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de 10,3 % par rapport à l'année précédente. Le niveau III représente 54,7 % des apprentis du supérieur, le niveau II 17,7 %, et le niveau I 27,6 %. Tous les niveaux enregistrent une évolution positive par rapport à 2010 : 8,2 % pour le niveau III, 13,4 % pour le niveau II et 12,6 % pour le niveau I.

Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 44,9 % des apprentis du supérieur. Après trois années de stagnation, l'effectif d'apprentis en BTS est en progression (+ 10,3 % par rapport à 2010). L'effectif d'apprentis préparant un DUT augmente (+ 3,3 %) et atteint 5 700 jeunes en 2011.

Quant aux effectifs d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels, ils sont toujours en progression.

14 100 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 12 700 l'an passé), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique, spécialités à faible taux de féminisation (12,6 % de filles contre 15,2 % pour l'ensemble des formations d'ingénieurs).

Les autres effectifs se répartissent entre des diplômes très variés, essentiellement dans le secteur des échanges et de la gestion, du commerce, de la vente et de la comptabilité, gestion.

46,1 % des jeunes inscrits en première année de niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale générale comme celle des jeunes venant de terminale technologique et agricole ou celle des jeunes venant de terminale professionnelle varie faiblement d'une année sur l'autre. Ils sont peu nombreux (11,3 % en 2011) à intégrer une formation de niveau III par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. En 2011, le nombre de jeunes inscrits dans ce niveau de formation, et qui étaient déjà apprentis l'an passé, est en diminution (19,2 % contre 22,2 % en 2010) [2].

33,9 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 22,0 % suivaient déjà une formation par apprentissage [3].

25,5 % des apprentis en première année de niveau I ou II (hors ingénieurs) étaient déjà sous ce statut l'année précédente, et ils sont 27,3 % à venir d'un BTS ou d'un DUT sous statut étudiant [4].

Définitions

Champ

Centres de formation d'apprentis (CFA) de France métropolitaine et des DOM, y compris Mayotte depuis 2011-2012. Il n'y a pas d'apprentis dans l'enseignement supérieur à Mayotte en 2011.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

BTS

Brevet de technicien supérieur.

DUT

Diplôme universitaire de technologie.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.01.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Référence, juin 2009.

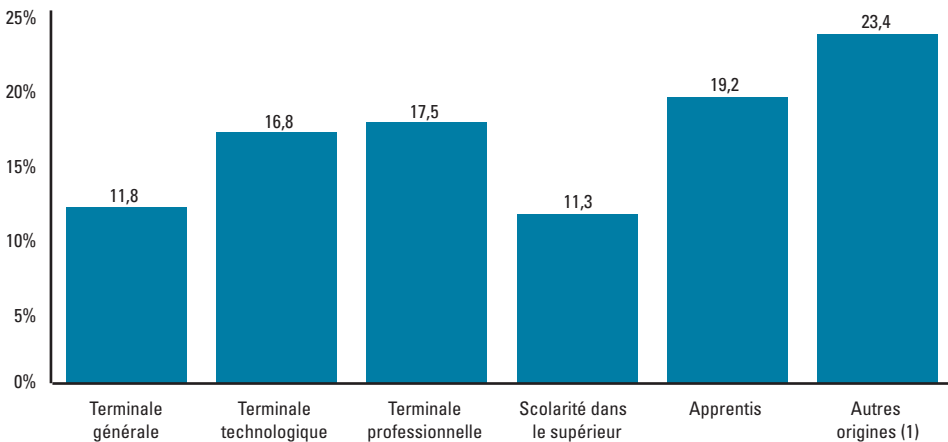
[1] Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011)

	1995 1996	2000 2001	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	Part des filles (%)
BTS/BTSA	12 539	27 800	30 245	31 435	35 345	40 611	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136	37,5
DUT	2 067	4 285	4 325	4 188	4 717	5 157	5 552	5 795	5 390	5 548	5 731	38,1
Autres niveau III	667	3 468	3 647	3 937	4 171	4 548	5 025	5 528	6 049	6 561	6 326	53,3
Total niveau III	15 273	35 553	38 217	39 560	44 233	50 316	55 577	58 572	59 532	62 074	67 193	39,0
Licence	56	692	3 004	3 945	5 392	7 129	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515	45,0
Maitrise	577	1 837	2 068	1 989	1 489	861	339	-	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	7 602	8 190	8 182	8 471	8 279	6 038	6 724	7 246	8 247	50,6
Total niveau II	2 829	9 448	12 674	14 124	15 063	16 461	17 198	16 021	17 387	19 189	21 762	47,1
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	6 218	6 631	7 153	7 891	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083	15,2
DESS	193	1 162	1 772	1 464	411	-	-	-	-	-	-	-
Master	-	-	11	802	2 999	4 639	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194	53,2
Autres niveau I	21	379	377	510	778	1 160	2 201	5 626	6 584	7 914	8 654	48,2
Total niveau I	1 948	6 185	8 378	9 407	11 341	13 690	17 340	22 928	26 156	30 142	33 931	36,1
Ensemble	20 050	51 186	59 269	63 091	70 637	80 467	90 115	97 521	103 075	111 405	122 886	39,7

[2] Origine des apprentis de première année de niveau III en 2011-2012 (%)

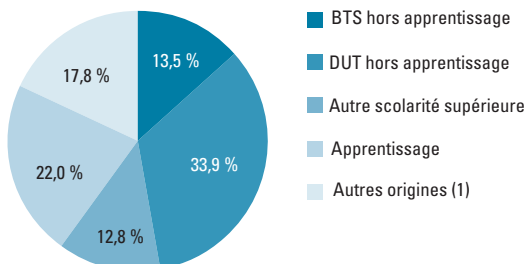
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



(1) Stage, emploi, chômage, ... + origine inconnue (6,0 %).

[3] Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2011-2012

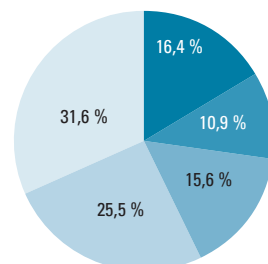
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



(1) Stage, emploi, chômage, ... + origine inconnue (10,9 %).

[4] Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



(1) Stage, emploi, chômage, ... + origine inconnue (14,2 %).

Présentation

Selon les résultats provisoires pour l'année scolaire 2012-2013, 455 900 jeunes sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) de France métropolitaine et des DOM. 441 700 sont apprentis (96,9 %), 6 700 sont pré-apprentis (1,5 % en Dima) et 7 500 sont en contrat de professionnalisation (1,6 %) [1].

Les CFA et SA, sous contrôle pédagogique du ministère en charge de l'agriculture, accueillent un effectif croissant d'apprentis (36 200, soit 4,9 % de plus qu'en 2011). Les CFA et SA sous contrôle pédagogique des autres ministères accueillent 405 500 apprentis, soit 1,0 % de plus qu'en 2011.

Tous ministères confondus, les formations de niveau V accueillent près d'un apprenti sur deux (187 200 apprentis, soit 42,4 % de l'effectif total d'apprentis) [2]. 96,9 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP ou une certification. Les formations de niveau IV accueillent 117 800 apprentis (26,7 %), répartis presque à part égale entre le baccalauréat professionnel et le BP. Au niveau III, 76 000 jeunes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (17,2 %), la formation la plus fréquente étant le BTS (61 900). Ils sont 23 400 au niveau II (5,3 %) parmi lesquels 14 700 préparent une licence. 37 200 apprentis préparent un diplôme de niveau I (8,4 %), les diplômes d'ingénieur et les masters accueillant respectivement 15 300 et 16 500 apprentis.

Les évolutions d'effectifs par rapport à 2011-2012 sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. En 2012-2013, le niveau V est en recul de 1,8 % lié à la perte de 1 700 apprentis en BEP dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle mise en place à partir de la rentrée 2009 en apprentissage.

Le niveau IV perd également des apprentis (- 4,5 %) en raison de la diminution du nombre d'apprentis préparant un baccalauréat professionnel (- 5 000 apprentis).

Le niveau III enregistre une croissance de 12,7 %, les niveaux II et I augmentent chacun de 11,0 % avec une progression de 5,8 % pour la licence, de 5,6 % pour le diplôme d'ingénieur et de 25,2 % pour le master.

Le développement de l'apprentissage varie selon les régions. Cette année, six académies voient leurs effectifs d'apprentis décroître. Quinze académies voient leurs effectifs stagner et dix les voient augmenter, parmi lesquelles cinq enregistrent une progression supérieure à 5 % (Guyane, Créteil, La Réunion, Guadeloupe et Lille).

Définitions

Champ de l'enquête

Ensemble des personnes inscrites (apprentis, pré-apprentis et contrats de professionnalisation) dans un centre de formation des apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA), y compris les CFA « agriculture ».

Les apprentis

Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Pré-apprentis

Sous statut scolaire, ils suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps. Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche.

CFA - Centre de formation d'apprentis.

SA

Section d'apprentissage d'un lycée ou d'une université.

CAP(A)

Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BEP(A)

Brevet d'études professionnelles (agricole).

BP(A) - Brevet professionnel (agricole).

MC - Mention complémentaire.

BTS(A)

Brevet de technicien supérieur (agricole).

DUT

Diplôme universitaire de technologie.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Enquête n° 10 (Enquête rapide sur les effectifs en CFA et sections d'apprentissage – résultats provisoires au 31 décembre 2012).

[1] Effectifs dans les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage par région et académie en 2012-2013 (résultats provisoires) (1)

Régions	Académies	Sous contrôle pédagogique autre que l'agriculture			Sous contrôle pédagogique de l'agriculture			Effectifs totaux	dont apprentis
		Apprentis en CFA/SA	Pré-apprentis en CFA/SA	Contrats de prof. en CFA (2)	Apprentis en CFA/SA	Pré-apprentis CFA/SA	Contrats de prof. en CFA/SA (2)		
Alsace	Strasbourg	14 719	247	399	900	30	9	16 304	15 619
Aquitaine	Bordeaux	17 060	215	464	2 163	143	-	20 045	19 223
Auvergne	Clermont-Ferrand	8 017	44	178	979	33	11	9 262	8 996
Basse-Normandie	Caen	9 412	-	348	1 306	-	-	11 066	10 718
Bourgogne	Dijon	9 319	184	290	1 457	70	1	11 321	10 776
Bretagne	Rennes	17 386	62	1 040	1 774	40	17	20 319	19 160
Centre	Orléans-Tours	18 540	274	198	1 681	56	-	20 749	20 221
Champagne-Ardenne	Reims	7 751	206	207	733	40	-	8 937	8 484
Corse	Corse	1 972	89	46	95	-	-	2 202	2 067
Franche-Comté	Besançon	8 910	211	119	1 364	66	-	10 670	10 274
Haute-Normandie	Rouen	12 591	210	182	1 312	31	3	14 329	13 903
Île-de-France	Paris	27 451	240	1 013	81	-	-	28 785	27 532
	Créteil	21 677	285	-	521	13	-	22 496	22 198
	Versailles	33 242	706	908	1 256	99	-	36 211	34 498
	Total Île-de-France	82 370	1 231	1 921	1 858	112	-	87 492	84 228
Languedoc-Roussillon	Montpellier	14 999	66	197	1 372	-	-	16 634	16 371
Limousin	Limoges	3 335	117	19	539	-	1	4 011	3 874
Lorraine	Nancy-Metz	14 936	401	131	1 645	125	-	17 238	16 581
Midi-Pyrénées	Toulouse	16 404	610	-	1 521	130	-	18 665	17 925
Nord-Pas-de-Calais	Lille	20 899	-	96	2 381	-	2	23 378	23 280
Pays-de-la-Loire	Nantes	26 681	-	-	2 787	-	-	29 468	29 468
Picardie	Amiens	11 088	604	-	1 451	81	-	13 224	12 539
Poitou-Charentes	Poitiers	12 819	175	181	1 803	-	-	14 978	14 622
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	19 016	-	-	1 670	-	-	20 686	20 686
	Nice	9 219	-	54	1 302	-	-	10 575	10 521
	Total PACA	28 235	-	54	2 972	-	-	31 261	31 207
Rhône-Alpes	Grenoble	14 354	135	483	-	-	-	14 972	14 354
	Lyon	25 437	402	850	3 374	12	-	30 075	28 811
	Total Rhône-Alpes	39 791	537	1 333	3 374	12	-	45 047	43 165
France métropolitaine		397 234	5 483	7 403	35 467	969	44	446 600	432 701
Guadeloupe	Guadeloupe	1 563	89	57	99	9	-	1 817	1 662
Guyane	Guyane	723	-	7	53	-	-	783	776
Martinique	Martinique	1 628	121	20	168	10	-	1 947	1 796
Mayotte	Mayotte	279	-	-	-	-	-	279	279
La Réunion	La Réunion	4 072	-	15	423	-	-	4 510	4 495
DOM		8 265	210	99	743	19	-	9 336	9 008
France métropolitaine + DOM		405 499	5 693	7 502	36 210	988	44	455 936	441 709

(1) Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre 2012. (2) Contrats de professionnalisation.

[2] Effectifs d'apprentis en CFA et SA par niveau et diplôme (résultats provisoires) (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	2011-2012	2012-2013	Évolution (%)
CAP + certifications	183 040	181 354	- 0,9
BEP	2 171	456	- 79,0
Mentions complémentaires	5 399	5 398	ε
Niveau V	190 610	187 208	- 1,8
BP + certifications	55 012	54 505	- 0,9
Bac pro	68 344	63 320	- 7,4
Niveau IV	123 356	117 825	- 4,5
BTS	54 038	61 946	14,6
DUT + certifications	13 461	14 101	4,8
Niveau III	67 499	76 047	12,7
Licence	13 928	14 731	5,8
Autres	7 163	8 679	21,2
Niveau II	21 091	23 410	11,0
Ingénieur	14 540	15 348	5,6
Master	13 209	16 532	25,2
Autres	5 777	5 339	- 7,6
Niveau I	33 526	37 219	11,0
Total	436 082	441 709	1,3

(1) Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre de chaque année.